

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 9 novembre 2017

Date d'affichage 9 novembre 2017

**Nombre de conseillers**

en exercice 29

présents 22 (+ 7 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20171120-DEL\_17\_15\_11\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2017

Publication : 20/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le QUINZE NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

**Étaient présents** : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Thierry PERRE, M. Claude DROUET

**Excusés** : M. Philippe GALLAND (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), M. Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Sylvie FAVRET (Pouvoir donné à Claude DROUET),

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Hélène DEBLOCK a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**ECOLE DE MUSIQUE : RENOUVELLEMENT D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE**

VU la délibération en date du 7 septembre 2016 autorisant Monsieur le Maire à confier une mission d'enseignement artistique à Monsieur NOUBEL Dorian, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016,

VU la délibération en date du 15 décembre 2016 autorisant la signature d'un avenant au contrat de mission d'enseignement artistique (chant et violoncelle),

CONSIDERANT qu'il convient de renouveler cette mission d'enseignement artistique,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à :

- Renouveler la mission d'enseignement artistique confiée à Monsieur Dorian NOUBEL, dans le cadre d'une activité accessoire,
- Signer le renouvellement de la mission d'enseignement artistique de Monsieur Dorian NOUBEL, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017,

Pour Copie Conforme,  
Le Maire  
**Didier REVEAU**